

PROCÈS-VERBAL

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, tenue le 27 novembre 2017, au salon du personnel, situé au 1435 rue Châteauguay, à Saint-Bruno.

Membres présents : Daniel Masson (service de garde), Pascale Ghelyn (enseignante), Daniel Picard (parent), Chantal Castilloux (enseignante), Stéphanie Blais (présidente), Mireille St-Denis (parent), Nathalie Couillard (directrice), Véronique St-Laurent (enseignante), Carl Gagnon (parent substitut), Audrey Rochon (enseignante), France Simard (soutien), Mélanie Bourgault (parent) et Marie-Élise Laplante (parent).

I OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Madame Stéphanie Blais constate le quorum et déclare la séance ouverte à 18h10.

2 REVUE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé, par madame Mireille St-Denis, d'adopter l'ordre du jour modifié suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Revue et adoption de l'ordre du jour
3. Approbation du compte-rendu du 26 septembre 2017
4. Suivi au compte-rendu du 26 septembre 2017
5. Parole au public
6. Information
 - 6.1. OPP
 - 6.2. Direction
 - 6.3. Parole au membre
 - 6.4. Service de garde
 - 6.5. Comité de parents
7. Affaires nouvelles :
 - 7.1. Approbation pour les règles de régie interne (deux docs : original et annoté)
 - 7.2. Approbation pour les activités éducatives complémentaires 2017-2018

- 7.3. Approbation pour les activités parascolaires : anglais pour session d'hiver et de printemps
- 7.4. Approbation de notre convention de gestion et de réussite éducative
- 7.5. Approbation pour l'activité Sautons en cœur
- 7.6. Guignolée Noël
- 7.7. Bazard de Noël
- 7.8. Vote Électronique
8. Correspondance
9. Levée de la séance

CEI7-18-07

La proposition est adoptée à l'unanimité.

3 APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU 26 SEPTEMBRE 2017

- Il est proposé, par madame Véronique St-Laurent, d'approuver le compte-rendu du 25 septembre 2017 avec les modifications suivantes : correction du nom pour Carl Gagnon. Modification à apporter pour les prochains comptes-rendus : « sont présentes et sont présents » par « membres présents » en distinguant si le membre est substitut.

CEI7-18-08

La proposition est approuvée à l'unanimité.

4 SUIVI AU COMPTE-RENDU DU 26 SEPTEMBRE 2017

- Madame Couillard nous informe que les règles de régie interne ont été travaillées, ce sujet sera abordé au cours de cette séance.
- Madame Couillard nous informe que les nouveaux membres ont assisté à la formation du conseil d'établissement qui a eu lieu le 6 novembre dernier.
- Lors de la séance du 26 septembre dernier, il a été demandé au conseil de se pencher sur la question d'indexer les montants maximaux défrayés par les parents reliés aux activités éducatives complémentaires (sorties). Avant de prendre une décision, le conseil a fait la demande d'obtenir l'historique des sorties et des coûts pour les deux dernières années. Lors de la séance du 27 novembre, Madame Couillard nous présente un tableau comparatif des coûts des sorties éducatives pour chacun des niveaux scolaires. Le conseil a également demandé aux membres enseignants s'il y avait un besoin d'augmenter ce montant. Basé sur le retour des enseignants et l'historique des frais des deux dernières années, il a été décidé par le conseil de ne pas indexer le montant maximum alloué établi dans le document « Principes d'encadrement des frais chargés aux parents de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais ».

5 PAROLE AU PUBLIC

- Madame Mélissa Lemire nous présente la caravane sportive de la fondation Laurent Duvernay-Tardif qui se promènera l'an prochain dans certaines écoles. L'objectif est qu'une vedette sportive présente un thème relié à l'activité sportive. Plus de détails seront fournis lors des prochaines séances du conseil.

6 INFORMATIONS

6.1 L'OPP

- Madame Marie-Élise Laplante nous présente l'OPP de cette année : « Super OPP ».
- La mission/vision 2017-2018, inspirée du thème de l'année de l'école.
- Mission : L'OPP de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais, le « Super OPP » s'est donné comme mission pour l'année scolaire 2017-2018 de contribuer à développer la vie

communautaire au sein de l'établissement scolaire, notamment en développant le sentiment d'appartenance des élèves à travers des activités pour les élèves, par les élèves et supportées par les parents, les professeurs et la direction de l'établissement.

- Vision : Le « Super OPP » oriente ses actions et pouvoirs de super héros, afin de développer l'environnement de l'école en promouvant l'écologie, la vie scolaire et des améliorations au terrain et à la cours d'école. Le « Super OPP » oriente également ses actions et pouvoirs de super héros, afin de promouvoir la santé globale. Cela inclut la promotion de l'activité physique et d'une saine alimentation, mais également d'un environnement psychologique sain, soit un environnement exempt d'intimidation et axé sur le civisme et le partage.
- Le CÉ est en accord pour les deux propositions d'activités de financement suivantes :
 - 2 soirées cinéma : Première soirée pour les maternelles 1^{ère} et 2^e années. Deuxième soirée pour les 3^e, 4^e, 5^e et 6^e années.
 - Vente de chandail à l'effigie de l'école Gervais. Le dessin proviendrait d'un concours en utilisant le logo de l'école comme base de travail.
- Les besoins discutés sont les suivants :
 - Amélioration du carré de sable des maternelles. Sujet qui revient très fréquemment sur la table. Mme Couillard fait mention que ce lieu fera possiblement l'objet d'un réaménagement pour faciliter l'irrigation du terrain. Ainsi, avant de soumettre le projet au CÉ, nous devons attendre le retour de la commission scolaire.
 - Un journal école. Les membres enseignants soulèvent le point qu'un journal scolaire nécessite beaucoup d'investissement en temps.
 - Un jardin communautaire
 - Glissade de neige
 - Achat de matériel informatique
 - Les membres enseignants et la direction proposent du matériel pour jouer dehors.
- Les parents devront être informés sur la raison et les besoins visés pour les activités de financement de l'école.

6.2 Direction

- Madame Couillard nous rappelle la date limite du 6 décembre 2017 pour répondre au sondage de la Commission scolaire des Patriotes.
- Madame Couillard nous informe sur la mesure « 15025 – Partir du bon pied! » qui consiste en une mesure qui cible les parents de la maternelle et de 1^{ère} année. Il a été entendu auprès des écoles du secteur de St-Bruno et St-Basile d'offrir une conférence aux parents. Un sondage sera envoyé aux parents afin de déterminer la conférence qui sera offerte.

6.3 Parole au membre

- Madame Audrey Rochon nous informe que les cartes de Noël seront en vente le 28 novembre au coût de 2\$ par carte ou 10\$ pour 6 cartes. Les journées de vente seront les mardis, mercredis et jeudis et ce jusqu'à la dernière semaine de décembre. De plus, la fondation choisie pour remettre les profits sera Rêves d'enfants.
- Il sera possible de remettre l'argent aux enfants, s'ils ne fréquentent pas le service de garde. Le montant exact en argent comptant devra être mis dans une enveloppe cachetée.

6.4 Service de garde

- Retour sur les journées pédagogiques :
 - 20 octobre Funtropolis pour les plus jeunes et activités de peinture citrouille pour les plus grands.
 - 16 novembre : Les élèves de 6^e année ont aidé les parents lors de la journée rencontre de parents. Les élèves étaient très heureux de fournir cette aide. La journée s'est déroulée avec des activités de type Kermesse. De plus, les élèves ont eu droit à un spectacle de magie et des jeux extérieurs ont été organisés.

- 17 novembre : Sortie quilles pour les groupes de la maternelle à la 2^e année en avant-midi et de la 3^e à la 6^e année en après-midi. Les enfants qui sont restés ont fait des activités dirigées et libres.
- Les premiers préparatifs ont débuté pour les reçus d'impôt.
- Monsieur Masson présente les activités préparées par le service de garde qui ont lieu dans l'école. Il a été suggéré par la direction d'ajouter une capsule dans le prochain Phare afin d'informer les parents sur le service de garde.
- Les prochaines journées pédagogiques auront lieu le lundi et le mardi 29 et 30 janvier 2018. Les parents recevront un premier rappel pour la modification aux inscriptions le 15 décembre 2017 et un deuxième rappel au retour du congé des fêtes le lundi 8 janvier 2018. La date limite pour effectuer une modification est le vendredi 12 janvier 2018.

6.5 Représentante au Comité de parents

- Madame Mireille St-Denis nous informe des principaux sujets des 3 dernières rencontres.
- Assemblée Générale du 5 octobre 2017. Tous les membres ont été élus par acclamation. Il y a eu un survol des dossiers de la CSP de cette année, consultations de la CSP, les différentes présentations de la CSP et les formations/conférences/ateliers.
- Lors de la séance du 19 octobre 2017 : il y a eu une présentation de la Direction Générale, on a présenté la consultation sur la politique relative à l'admission et à l'inscription des élèves pour l'année scolaire 2018-2019 et la consultation sur la politique relative aux projets pédagogiques particuliers.
- Lors de la séance du 5 novembre 2017 : il y a eu une présentation par M. Luc Lapointe, directeur général adjoint de la CSP sur le sondage « Tous patriotes pour la réussite ». Il y a eu la présentation de l'offre de service des ÉHDAA, la présentation du calendrier scolaire 2018-2019, l'approbation des 2 politiques en consultation et la formation des conseils d'établissement.
- Prochaine rencontre le 14 décembre 2017.

7 AFFAIRES REPORTÉES ET AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Approbation pour les règles de régie interne (deux docs : original et annoté)

- Il est proposé par Madame Laplante d'approuver les règles de régie interne avec les modifications présentées par Madame Couillard : ajout d'une section pour les membres substitués, date pour le procès-verbal à l'intérieur de 15 jours, parole au public, comportement des membres, budget de fonctionnement, avis et recommandations.

CE17-18-09

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.2 Approbation pour les activités éducatives complémentaires 2017-2018

- Il est proposé par Madame Pascale Ghelyn d'approuver les activités éducatives complémentaires pour tous les niveaux scolaires.

CE17-18-10

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.3 Approbation pour les activités parascolaires : anglais pour session d'hiver et de printemps

- Il est proposé par Madame Chantal Castilloux d'approuver les activités d'anglais pour la session d'hiver et de printemps. Il est demandé pour la session de printemps, de privilégier les enfants qui n'ont pas été en mesure de s'inscrire pour la session d'hiver en anglais dû à un nombre limité de places.

7.4 Approbation de notre convention de gestion et de réussite éducative

- Il est proposé par Madame Audrey Rochon d'approuver la convention de gestion et de réussite présentée par Madame Couillard. Voir à la fin de ce procès-verbal pour la résolution de ce point.

CE17-18-12

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.5 Approbation pour l'activité « Sautons en cœur »

- Il est proposé par Monsieur Daniel Picard d'approuver l'activité « Sautons en cœur » et de faire une levée de fonds pour les maladies du cœur.

CE17-18-13

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.6 Guignolée de Noël

- Il est proposé par Madame Mélanie Bourgault d'approuver l'implication de l'école Mgr-Gervais pour l'activité de Guignolée de Noël afin de recueillir des denrées pour la paroisse de Saint-Bruno.

CE17-18-14

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.7 Bazar de Noël

- Il est proposé par Monsieur Carl Gagnon d'approuver le Bazar de Noël. Les enfants apportent à l'école un jouet de la maison qu'ils n'utilisent plus. Les jouets seront ramassés du 11 au 13 décembre 2017 inclusivement. Lorsqu'un enfant apporte un jouet, il reçoit un coupon pour choisir un autre jouet au bazar qui se tiendra le vendredi 15 décembre 2017. Les surplus de jeux seront remis à un organisme de charité.

CE17-18-15

La proposition est approuvée à l'unanimité.

7.8 Vote Électronique

- Le 9 novembre 2017 Madame Couillard nous demande un vote électronique pour le projet de cartes de Noël au profit de Rêves d'enfants.

La proposition est approuvée à la majorité des membres par voix électronique.

- Le 22 novembre 2017, Madame Couillard nous informe de la participation de l'école à la Guignolée.

8 CORRESPONDANCE

- Aucune correspondance.

9 LEVÉE DE LA SÉANCE

- La séance est levée à 21h07.

RÉSOLUTION DU PROCÈS-VERBAL de la séance du Conseil d'établissement de l'école primaire Monseigneur-Gilles-Gervais qui s'est tenue le 27 novembre 2017, à 18 heures, au **1435, rue Châteauguay, Saint-Bruno-de-Montarville (Québec) J3V 3A9**

Résolution no : CE2017-2018-12

9.1 « Convention de gestion et de réussite éducative »

Lors de la séance du 27 novembre 2017, le Conseil d'établissement de l'école Monseigneur-Gilles-Gervais a approuvé la résolution suivante :

Considérant l'article 209.2 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)* qui prévoit que le directeur de l'établissement a l'obligation de convenir annuellement avec la Commission scolaire, dans le cadre d'une convention de gestion et de réussite éducative, des mesures requises pour assurer l'atteinte des buts fixés et des objectifs mesurables prévus à la Convention de partenariat conclue entre la Commission scolaire et la ministre;

Considérant que, conformément à l'article 209.2 LIP, le projet de la convention de gestion et de réussite éducative a fait l'objet d'une consultation auprès des membres du personnel de l'établissement, notamment auprès du CEE, conformément à l'article 4-6.10 A) 8. de l'entente intervenue entre la Commission scolaire des Patriotes et le Syndicat de l'enseignement de Champlain, pour les enseignantes et enseignants;

Considérant que, conformément à l'article 209.2 LIP, le projet de convention de gestion et de réussite éducative est soumis, pour approbation, au conseil d'établissement ;

Considérant que le projet de convention de gestion et de réussite éducative tient compte du plan de réussite de l'établissement et de sa situation particulière;

Il est proposé par monsieur/madame Audrey Rochon,

D'approuver le projet de convention de gestion et de réussite éducative convenu entre Nathalie Couillard, directrice de l'école Mgr-Gilles-Gervais et la Commission scolaire.

Approuvé à l'unanimité.

Présidente du Conseil d'établissement

Directrice, école Mgr-Gervais

Note importante pour 17-18 et 18-19 : Suite aux modifications apportées à la Loi sur l'Instruction publique en décembre 2016, les encadrements actuels (Convention de partenariat, CGRÉ, projets éducatifs des écoles et les orientations et objectifs des centres, plans de réussite des écoles et des centres) des commissions scolaires n'ont pas à être actualisés, renouvelés ou convenus de nouveau jusqu'à l'entrée en vigueur du Plan d'engagement vers la réussite (PEVR).